

Belle Isle Sud-ouest (Terre-Neuve et Labrador)
Phare du haut

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare du haut de Belle Isle Sud-ouest est composé d'une tour et d'un logement attenant pour le gardien. Le logement a été construit en 1856, la tour a été achevée en 1857 et le feu a été installé en 1858. Les plans de la tour et du logement ont été conçus par le ministère des Travaux publics Canada. La Garde côtière canadienne (Transports Canada) en a la garde. Voir le rapport de bâtiment du BEÉFP 88-132.

Raisons de la désignation

Le phare du haut et le logement attenant ont été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de leur association historique, de leur conception fonctionnelle et esthétique et de leur valeur environnementale.

Les deux phares de Belle Isle Sud-ouest, celui du haut et celui du bas, sont associés à l'établissement d'aides à la navigation. Leur construction a marqué une étape très importante dans la création d'une voie de navigation autour de Terre-Neuve. Le phare du bas a été conçu afin de guider les navires lorsque le phare du haut était dans le brouillard. Les deux phares ainsi que les bâtiments secondaires au toit à pignons forment un ensemble pittoresque de bâtiments caractéristiques de ce paysage maritime.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial réside dans la forme, la volumétrie, les proportions, la construction et les matériaux de la tour et de son logement attenant, ainsi que dans leur emplacement et leur environnement.

La tour est caractérisée par une structure circulaire en pierre calcaire recouverte de briques réfractaires et d'un revêtement en bardeaux de pin peints en blanc. La lanterne est un volume rond avec un toit en cuivre et elle est une caractéristique importante qui devrait être conservée. La remise de l'entrée, qui a été ajoutée plus tard, est bien intégrée à la tour. Les proportions imposantes de la tour et de la lanterne sont bien équilibrées et le tout dégage une impression de solidité. Les bardeaux en pin qui recouvrent la couche d'origine de briques réfractaires blanches sont essentiels à la prévention de la détérioration causée par les conditions météorologiques extrêmes. Un programme d'entretien régulier pourrait contribuer à la longévité de la tour.

La tour a été conçue pour être aussi ignifuge et à l'abri des courants d'air que possible. Les éléments qui témoignent de cette conception à l'intérieur, tels les quatre volées de marches en fer qui mènent à la lanterne, les planchers en fer et les portes fermant les trappes d'accès à chacune des volées, devraient être conservés.

Belle Isle Sud-ouest (Terre-Neuve et Labrador)
Phare du haut (suite)

Le logement attenant est un bâtiment d'un étage et demi avec un toit à pignons latéraux. La construction des murs, comme celle de la tour, est en pierre, recouverte de briques réfractaires et de bardeaux. Les proportions simples mais agréables du bâtiment, ses deux entrées séparées, la forme de son toit avec ses lucarnes en saillie et ses cheminées latérales proéminentes, devraient être respectées lors de travaux de rénovation éventuels.

La disposition régulière des ouvertures contribue à la composition équilibrée des façades. La configuration à carreaux multiples des fenêtres devrait être maintenue.

La disposition d'origine des pièces intérieures en deux logements distincts a été modifiée. Si l'occasion devait se présenter, il faudrait songer à rétablir les plans d'origine du double logement lors de modifications éventuelles.

Avec leurs bardeaux d'asphalte rouge sur le toit et leurs bardeaux de bois peints en blanc sur les murs extérieurs, le logement et la tour affichent les couleurs traditionnelles des phares canadiens. Lors de l'application de nouvelle peinture, cet agencement de couleurs devrait être conservé.

La tour de phare et son logement attenant ainsi que les bâtiments secondaires avoisinants et le phare du bas forment un ensemble pittoresque de bâtiments. Tout nouveau bâtiment devrait respecter l'échelle et la couleur des bâtiments existants et ne devrait pas atténuer la silhouette proéminente du phare.

1992-03-23